

Le Carnaval du collège se déroulera le jeudi 18 février. Les élèves sont invités à venir déguisés et pourront conserver leur déguisement durant les cours. Cette journée se déroule normalement selon l'emploi du temps habituel. Pas de possibilité de se déguiser au collège afin d'éviter des débordements dans les toilettes. Le personnel du collège est invité à se déguiser également.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour empêcher tout débordement. Cet événement doit rester festif, convivial et créatif. Et nous en avons bien besoin en cette période compliquée !

C'est pourquoi quelques règles sont à suivre pour se déguiser :

- Les élèves doivent être reconnaissables, pas de visage dissimulé.
- Les tenues ne doivent pas être indécentes (tenues trop légères) ou provocatrices (signes religieux ou politiques).
- Les armes à feu factices sont interdites. Seules, les épées en carton ou en mousse sont tolérées, à condition qu'elles ne soient pas utilisées pour se frapper.
- Les chapeaux sont acceptés. Ils devront être retirés à l'intérieur des locaux.
- Pas de confettis, pas de bombe teinture à cheveux... ni rien qui puisse salir l'établissement.
- Les élèves ne sont pas autorisés à prendre des photos avec leur téléphone. Des adultes habilités s'en chargeront. Ces photos pourront être données aux élèves.

Le non-respect de ce règlement ne pourra que compromettre ce projet et amener à des punitions.

Evidement, je précise que le protocole sanitaire sera toujours de rigueur notamment avec le port du masque et les gestes barrières.

Merci pour votre compréhension, Mme Annaert - CPE.